

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2022 / N°10

LYS-HAUT-LAYON

mag'

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE
LA COMMUNE DE LYS-HAUT-LAYON



LE DOSSIER PAGE 9

LA CHARTE ENVIRONNEMENTALE

EN IMAGES



INAUGURATION DE LA CHAPELLE DES ANGES
LYS-HAUT-LAYON - 23 JUIN 2022



VICTOIRES DE LA COUPE DE L'ANJOU POUR L'AS ST-HILAIRE - VIHIERS - SAINT PAUL ET POUR L'ACPV GYM !
ENCORE BRAVO À TOUS ! - 25 JUIN 2022

ÉTAT CIVIL

MAI-JUIN-JUILLET 2022

NAISSANCES

Maiwenn GIRARDOT - Les Cerqueux-sous-Passavant
Owen DENOU-MOSSET - Nueil-sur-Layon
Timothé MARAIS - Saint-Hilaire-du-Bois
Lyssandro PORTAIS - Vihiers
Mathéo PAIROCHON - Les Cerqueux-sous-Passavant
Myla ATTELLY - Le Voide
Jade GOMES - Saint-Hilaire-du-Bois
Louis LE BRETON DE LA BONNEL - Tigné
Santiago DOBSON - Vihiers
Aydenn CORDIER - Vihiers
Artus GILLIOT - Nueil-sur-Layon
Noé VASLIN - Trémont
Noah BRIVAIN - Nueil-sur-Layon
Maël BERNIER - Vihiers

DÉCÈS

Marie SECHET - Le Voide
Joseph CESBRON - Vihiers
Liliane FOURRIER - Vihiers
Marie-Thérèse LEPEINTRE - Nueil-sur-Layon
René DELBART - Vihiers
Lucette SUROT - Tigné
Francine COULBAULT - Tigné
Marie-Ange PIERROIS - Saint-Hilaire-du-Bois
Raymonde GUILLOU - Saint-Hilaire-du-Bois
Monique GRASSET - Nueil-sur-Layon
Marie-Jeanne DESSEVRE - Trémont
Victor CHARBONNIER - Vihiers
Rémi MOREAU - Vihiers
Félix CESBRON - Le Voide
Jean Claude - SCHMITT - Nueil-sur-Layon
Robert MAROLLEAU - Vihiers
René BABIN - Saint-Hilaire-du-Bois
Marie LEGEAY - Saint Hilaire-du-Bois
Hubert PAULEAU - Vihiers

*À la demande des familles, certains actes ne sont pas mentionnés.

Commune de Lys-Haut-Layon, 10 place Charles de Gaulle, Vihiers 49310 LYS-HAUT-LAYON. **Directeur de la publication** : Médéric THOMAS.
Responsable de la rédaction, maquettage : Marie TROUDE. **Photos** : commune de Lys-Haut-Layon, associations/Freepik/Flaticon. **Impression** : Loire Impression. **Tirage** : 3 900 exemplaires. **Distribution** : La Poste. **Dépot légal** : Septembre 2022. **Parution** : Septembre 2022.

SOMMAIRE

04

VIVRE À LYS-HAUT-LAYON

Affaires scolaires
Rénovation écologique
Adressage
Tribune des élus
Retour sur nos événements

09

DÉCOUVRIR LYS-HAUT-LAYON

Portrait : Up2Fit Vihiers
Aline Richard - Bilan de compétences
Nathalie Gilbert - Conseillère indépendante immobilière
Nouveau service sur Vihiers : audioprothésiste.

11

LE DOSSIER

Charte environnementale

15

ESPACE ASSOS

Emplois/social
École/Collège
Sport
Culture/Evénementiel

19

AGENDA

ÉDITO



Les enfants sont l'horizon de la Commune de demain qui grandit avec eux.

Après un été placé sous le signe du ressourcement, nous vous espérons prêts pour cette nouvelle rentrée scolaire qui reste un moment particulier dans l'année.

Départ vers les savoirs, les retrouvailles et de nouvelles rencontres.

La commission scolaire œuvre toujours pour le bien-être des 897 élèves de Lys-Haut-Layon.

Avec cette rentrée :

- Nouveaux tarifs des cantines mis en place dans le Plan Pauvreté de l'État.
- Nouveaux tarifs pour les périscolaires.
- Les actions des parcours éducatifs artistiques et culturels (PEAC) sont reconduits dans chaque école avec une convention signée avec l'Éducation Nationale.
- Quant aux abords de nos écoles de nouveaux marquages au sol permettront à chacun de respecter la sécurité de nos élèves.

La commission scolaire souhaite à tous les écoliers, les enseignants une très belle rentrée scolaire, riche de découvertes et de satisfaction.

DOMINIQUE BAUDONNIERE ET ANITA REULLIER

Adjointes en charges des affaires scolaires enfance-jeunesse.

La minute éco-responsable

Entretien des jardins

Avec la sécheresse qui s'est installée et qui risque de perdurer, nous vous incitons à collecter l'eau dans des citernes pour l'arrosage des plantes et du jardin. Pour ceux qui le peuvent et qui ont du terrain, l'idéal serait de pouvoir entretenir les jardins sans utiliser l'eau de la ville.

La politique éducative de Lys-Haut-Layon

Deux adjointes sont élues et référentes aux affaires scolaires, enfance, jeunesse : Anita Reullier et Dominique Baudonnierre. Elles travaillent en commission avec les conseillers municipaux suivants : Antoine Beaussant / Emilie Brevet / Elisabeth Cramois / Georges Dalloz / Corinne Grimaud / Marina Martin / Virginie Reulier. Les adjointes participent aux conseils des écoles publiques et aux assemblées générales des écoles privées.

En quelques chiffres :

250 000 € : coût de fonctionnement des **écoles publiques**

123 000 € : **investissements scolaires** en 2022 (hors construction de la nouvelle école de Nueil sur Layon)

334 000 € : participation de la commune aux OGEC pour les **écoles privées**

197 000 € : coût net des **cantines** (gestion communale déduction faite des participations des familles + subventions aux associations)

33 000 € : coût net des **accueils périscolaires** (gestion communale déduction faite des participations des familles + subventions aux associations)

25 000 € : **interventions culturelles** dans les écoles publiques et privées

65 000 € : coût net de la **halte-garderie** (déduction faite des participations des familles et subventions CAF/MSA)

15 000 € : **aire de jeux** à Trémont

12 900 € : soutien aux **collèges** (subventions et aide au transport vers les équipements sportifs)

59 800 € : subvention versée au **centre de loisirs** en 2022 (Le CLE)

La commission Affaires scolaires, enfance, jeunesse, c'est aussi :

Des actions en faveur de la **sécurité des enfants**

Des interventions de prévention de sécurité routière par le policier municipal dans les écoles

Des marquages au sol aux abords des écoles

Des actions mises en œuvre grâce au **Conseil Municipal des Enfants**

Des **gilets de sécurité** donnés à chaque enfant pour leurs déplacements (en partenariat avec Groupama et MMA)

Un **arrêté « anti-tabac »** aux heures de rentrées et sorties d'écoles

Un partenariat étroit avec la médiathèque : voyage lecture, interventions dans les écoles ou au sein de la médiathèque, participation de la bibliothèque aux interventions culturelles dans les écoles

Un travail constant avec le Centre socioculturel Le Coin de la Rue : financement de chantiers de jeunes, de BAFA, de malles pédagogiques

Une politique publique tournée vers la solidarité

CANTINE

En septembre 2022, les tarifs des cantines gérées par la commune seront **modulés en fonction du quotient familial**. Une subvention de l'Etat pendant 3 ans permettra à toutes les familles dont le QF est inférieur à 1 000 € de bénéficier du **repas à 1€**. Même les familles hors Lys Haut Layon bénéficieront de ce tarif.

Selon le quotient familial, le tarif de cantine variera entre 1€ et 3,75€.

Le **coût d'un repas** s'élève à **7,09€** (denrées alimentaires, charges de personnel, entretien des bâtiments).

Après participation des familles, il reste encore en moyenne 3,79 € à la charge de la commune.

PÉRISCOLAIRE

Les tarifs des accueils périscolaires évoluent en septembre pour que les tranches de quotient familial soient les mêmes que pour les cantines.

Selon le quotient familial, le tarif de l'heure de périscolaire varie de 1,60€ à 3,16€.

Après participation des familles et des aides de la CAF et MSA, il reste en moyenne 0,49 € de l'heure à la charge de la commune.

Élections du CME (Conseil Municipal des Enfants)

Le **samedi 15 octobre** 2022, les élections du nouveau mandat pour le CME auront lieu dans les communes déléguées de Vihiers, Tigné et Nueil-sur-Layon. Les horaires des bureaux de vote seront de 10h à 12h30. La durée du nouveau mandat est de **3 ans**.

Qui peut voter ?

Les enfants, inscrits en CE2 / CM1 / CM2 dans l'une de nos écoles publiques ou privées et habitant la commune de Lys Haut Layon.

- Cas des RPI : seuls les enfants de Lys Haut Layon inscrits à Cernusson ou à Cléré peuvent voter.

Qui est éligible ?

Les enfants inscrits en CE2 ou en CM1 dans l'une de nos écoles publiques ou privées et qui habitent la commune de Lys Haut Layon.

- Cas des RPI : seuls les enfants de Lys Haut Layon inscrits à Cernusson ou à Cléré sont éligibles.

On vote pour les enfants de son choix qui se sont portés candidats et qui ont déposé leur fiche de candidature dans les écoles. Toutes les fiches des candidats, contenant leurs renseignements personnels et leurs projets, sont rassemblées en un dossier présent dans chaque école.

Comment voter ?

Se rendre dans l'une des mairies déléguées suivantes : Vihiers, Tigné, Nueil-sur-Layon entre 10h et 12h30.

Présenter sa carte électorale à l'assesseur de service : il vérifiera ainsi le droit de voter.

Prendre une enveloppe et entrer dans l'isoloir avec son bulletin de vote.

Cocher au stylo (pas de crayon de bois) les noms des candidats choisis sur le bulletin de vote en respectant les nombres indiqués par école. (On peut aussi compléter son bulletin de vote à la maison ou à l'école).

Glisser ce bulletin dans l'enveloppe puis l'enveloppe dans l'urne.

Signer la liste d'émargement.

On peut voter par procuration (voir fiche spéciale).

Dépouillement

Il aura lieu dans les mairies déléguées de Vihiers, Tigné et Nueil sur Layon, juste après la fermeture du bureau de vote en présence d'un élu de la commune, du ou des candidats et de la population, en particulier les parents des candidats.

Les résultats seront rassemblés en mairie de Vihiers où seront proclamés les résultats pour la commune de Lys Haut Layon. Tous les candidats y sont invités ainsi que leurs parents.

Qui est élu ?

Le ou les candidats qui ont obtenu le plus de voix dans chaque école. En cas d'égalité de voix, le plus âgé sera déclaré élu.

Les résultats seront transmis aux écoles et publiés par voie de presse et sur le site de la commune.

Les enfants auront toutes les informations à la rentrée scolaire. Les cartes d'électeurs leur seront distribuées. Il y aura la possibilité de voter par procuration.



Association lire et Faire Lire

« Lire et faire lire » est un programme national axé sur l'ouverture à la littérature, la rencontre et à l'échange entre génération.

Cette année, grâce aux bénévoles, les élèves de maternelle et d'élémentaire de Jean de la Fontaine et St Joseph à Nueil-sur-Layon, Camille Claudel à Vihiers ont pu bénéficier sur le temps du midi d'une pause lecture.

Une fois par semaine pendant 20 minutes, des groupes de 6 enfants ont écouté des histoires lues par des personnes qui avaient envie de donner un peu de leur temps. Ce fut un échange apprécié des deux côtés.

Afin de poursuivre cette belle expérience, rejoignez nos bénévoles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Delphine RAZA, assistante aux Affaires Scolaires, Lys-Haut-Layon : 02.41.75.58.04.



RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE

Plan d'eau - Les Cerqueux-sous-Passavant

Depuis le Moyen Âge, l'homme a modifié le cours naturel de la rivière pour répondre à ses usages (moulin, irrigation, navigation...) et lutter contre les crues.

Avant les travaux réalisés entre 2017 et 2019, il existait deux obstacles (barrages) et un plan d'eau sur le cours d'eau. Cela affectait la bonne santé de la rivière et la loi imposait la mise en conformité du plan d'eau (déconnexion de plan d'eau sur cours d'eau).



Les réalisations effectuées ont été financées par, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays de La Loire, le syndicat Layon Aubance Louets et la Commune de Lys-Haut-Layon. Le montant s'élève à 66 800€.

Ces travaux ont permis de préserver la zone humide existante, de déplacer le plan d'eau pour la pêche en le déconnectant de la rivière et d'aménager le site adapté au public. L'inauguration a été faite le 3 juin 2022 aux Cerqueux-sous-Passavant.

De plus, le Syndicat Layon Aubance Louets a engagé en 2021, un projet de **Territoire pour la Gestion de l'Eau**. M. Cochard, élu au Syndicat et Vice-président en charge de la gestion quantitative des ressources en eau nous fait part des enjeux du territoire et de l'avancée de ce projet.

M. Cochard, pourquoi devoir gérer la quantité d'eau ?

L'eau présente dans le milieu n'est pas en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages au cours de l'année (milieux aquatiques, irrigation, arrosage, loisirs, industries...). Les débits des cours d'eau sont faibles l'été, le rechargeement des nappes d'eau souterraines est limité à cause d'épisodes pluvieux plus intenses qui ne favorisent pas la recharge, voire de périodes hivernales parfois très sèches... De nombreux « arrêtés sécheresse » (1) sont pris chaque année sur le territoire : en 2022, le premier a été publié en avril, ce qui est historiquement tôt pour la saison.

Que peut-on faire pour pallier ce manque d'eau ?

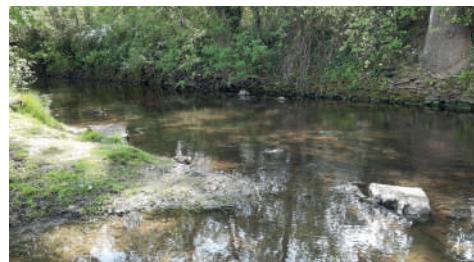
Notre objectif est clair, il faut préserver la ressource et veiller à équilibrer les usages de l'eau avec sa disponibilité. Cela ne peut se faire qu'en concertation avec tous les acteurs du territoire, c'est pourquoi le Syndicat Layon Aubance Louets élabore sur le territoire du SAGE(2) un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). Dans un premier temps, nous allons analyser tous les usages et les besoins en eau en tenant compte des milieux aquatiques et du changement climatique. Cela permettra ensuite de construire un programme d'actions pour coordonner les usages avec les volumes d'eau qui sont prélevables dans le milieu naturel.

Grâce à la mise en place du PTGE, le territoire évite des mesures restrictives de l'Etat et les acteurs du territoire vont pouvoir s'organiser pour partager l'eau selon sa disponibilité.

Quelles recommandations pouvez-vous faire pour aider à la préservation de la ressource ?

La protection de la ressource doit se faire à tous les niveaux et de façon transversale. Nous soutenons déjà de nombreuses actions sur le territoire : accompagnement des professions agricoles et industrielles pour économiser l'eau et adopter de nouvelles pratiques, protection et restauration des zones humides, sensibilisation de la population pour une utilisation raisonnée de l'eau... Nous sommes tous concernés : du particulier, à l'agriculteur en passant par l'industriel, chacun peut agir à son niveau. L'eau est une ressource vitale, il est impératif de la préserver !

(1) <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/les-restrictions-en-eau-en-2022-a7986.html>
(2) Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



ADRESSAGE

Adressage des rues

Afin de faciliter le déploiement de la fibre optique et l'intervention de nombreux organismes remplissant des missions de service public, la commune de Lys-Haut-Layon a décidé de mettre en place une démarche d'adressage. Celle-ci va permettre d'avoir une localisation précise de chaque habitation, activité ou entreprise. Dans cet article, vous découvrirez les nouveaux noms qui ont été attribués sur la commune déléguée de Vihiers et leurs significations.



LES NOUVEAUX NOMS ET LEURS SIGNIFICATIONS

La rue de la Cure Notre Dame, entre la rue Nationale et la rue de la Madeleine, s'appelle maintenant « **Rue de la Citadelle** ». Ce nom est une référence à l'histoire de Vihiers : « Vers 1010, Foulques Nerra, Comte d'Anjou et véritable fondateur de Vihiers, fait construire une puissante Citadelle » à l'intérieur de laquelle furent construites les églises de Vihiers notamment celle dédiée à Notre-Dame.

La rue David d'Angers est coupée en deux. Pour faciliter la lisibilité de la numérotation, la portion de la rue entre la place Charles de Gaulle et la place Saint-Nicolas est renommée la « **Rue Pierre BARILLET** (1923-2019) » en hommage à cet auteur de théâtre et romancier français dont les obsèques ont eu lieu au cimetière de Vihiers.

Le chemin du Moulin Saint-Martin change de nom sur la portion de voie entre la rue de Saint-Hilaire et l'actuel chemin de la Grosse Motte. Celle-ci devient « **Rue Guy BONNET** » en hommage à ce jeune infirmier militaire tué en Algérie le 7 octobre 1960 au cours d'une mission humanitaire.

La voie entre l'avenue de Verdun et le croisement D748/D156, qui n'était pas dénommée ni numérotée, porte maintenant le nom « **Rue des Cèdres** ». Elle marque la limite entre Vihiers et Montilliers.

La Rue du Marquis de Contades devient la « **Rue Gustave BARRÉ** » sur la portion de rue entre la place du Comte de Maupassant et la Rue Saint-Nicolas. Ce nouveau nom rend hommage au fondateur de 1906 de l'Union Vihiersoise (ancêtre du foyer laïque) qui avait donné son nom à l'école publique de Vihiers (aujourd'hui, école Camille Claudel).

La portion de la « rue du Minage » entre la montée Saint-Michel et la place Saint-Nicolas devient la « **Rue Eugène SIDAINE** » en hommage à cet ancien maire de Vihiers dont le mandat (1895-1900) a été marqué notamment par l'extension des marchés en 1896 (marché aux bœuf gras).

La partie ouest de la rue du « Vieil Anjou » est maintenant, « **Impasse de l'Omnibus** ».

Le Quai des voyageurs (la Halte Routière), situé entre la rue de la Martinière et la rue Nationale est renommé « **Place de la Station** ».

TRIBUNE DES ÉLUS

Le renouveau citoyen du Vihiersois Haut Layon

Entré presqu'autant par hasard que par l'envie de mieux connaître la commune des Cerqueux-sous-Passavant dans laquelle j'étais nouvellement installé, c'est avec un intérêt certain que je participais au conseil municipal, du précédent mandat, dans lequel j'avais le sentiment de pouvoir influer, au moins un minimum, sur les décisions et choix qui pouvaient y être débattus.

Mais avec la commune nouvelle qui vit le regroupement de l'ensemble des conseillers municipaux de toutes les communes déléguées, s'en suivit un changement radical dans son fonctionnement, par rapport à celui que j'ai pu connaître dans ma commune.

Ainsi, de mon point de vue, les choix qui valaient décisions étaient pris soit en commissions soit en conférence des maires. Le conseil n'ayant plus qu'un rôle de chambre d'enregistrement dans la très grande majorité des points dans lequel il n'était qu'invité à se prononcer, ou son seul choix était pour, contre ou abstention. Il ne lui restait parfois que quelques miettes se résument à choisir le prix des glaces à la piscine ou un nom de rue.

Je ne me voyais donc pas continuer ainsi, et par ailleurs pris à froid quand l'on me demanda si je voulais être de nouveau sur la prochaine liste.

Début 2020 j'ai appris qu'une seconde liste était en cours de constitution. Si je n'ai pas pris ou eu le temps d'assister aux réunions publiques organisées pour se faire connaître. Mais l'intérêt démocratique qu'allait constituer la possibilité aux électeurs de faire un choix me poussa, après réflexion, à accepter de compléter celle-ci.

De cette nouvelle aventure, s'accompagnait l'espoir sans doute naïf voir vain que le futur conseil municipal allait retrouver la fonction et l'utilité que j'estime qu'il doit avoir.

Le résultat de notre liste, avec plus de 40 % des voix, compte tenu du mode de détermination du nombre d'élus, ne permit qu'aux 7 premiers d'être élus.

C'est malheureusement suite au décès d'Ursula, l'initiatrice de ce projet, que j'acceptais d'entrer à nouveau dans le conseil.

Tony MANCEAU - Conseiller municipal membre des commissions finances et agriculture

UN DIMANCHE À TIGNÉ

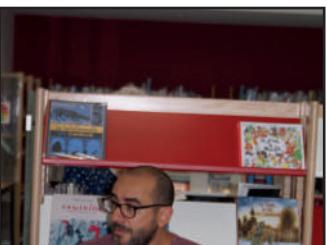


FÊTE DE LA MUSIQUE



VIVRE À LYS-HAUT-LAYON

PARTIR EN LIVRE



SOIRÉE FESTIVE AU VOIDE



REMISE DES PRIX

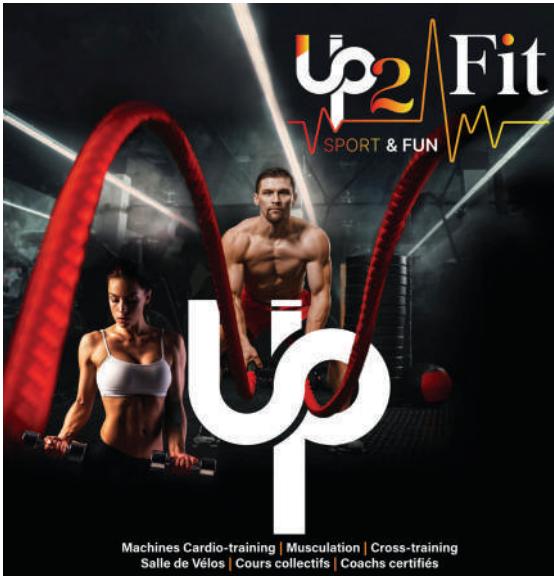


AVARE - TRPDL



PORTRAIT

UP2FIT VIHIERS



À partir de la mi-septembre, vous pourrez vous rendre au 128 rue Jean Monnet à Vihiers pour découvrir le nouvel espace sport indépendant.

Celui-ci sera un club familial qui se veut proche de ses sportifs passionnés. Plus de 550 m² à votre disposition avec différents équipements :

- Zone machines : Cardio-training / Musculation/ Cross Training
- Cours collectifs encadrés
- Salle de vélos : 12 vélos à votre disposition dans une salle de cours collectifs
- Salles de cours virtuels professionnels : cours au choix, sur réservation de créneaux.
- Programmes personnalisés : diagnostics «forme santé» professionnels.
- Plateformes oscillo-vibrantes : musculation, récupération, attaque graisseuse
- Accès à une application de programmes et diététique.

L'inscription à la salle se fera en ligne mais aussi sur place et plusieurs formules existeront pour satisfaire au mieux les attentes de chacun. Étudiant, senior, duo, avec ou sans engagement... Le choix ne dépendra que de vous !

La salle sera ouverte 7J/7J de 6h à 23h ! L'accès se fera grâce à un QR code sur smartphone, toute nouvelle technologie, permettant l'accès libre à ses abonnés.

Angéline GOUBAULT, en charge de ce projet de création nous explique « Ce projet me tient particulièrement à cœur, car je suis originaire de Vihiers et je souhaite apporter ce nouveau service aux habitants de Lys-Haut-Layon. Être une salle indépendante et non franchisée permet de s'adapter plus facilement aux besoins de chacun, et de répondre aux attentes du mieux possible en faisant évoluer la salle avec le temps. »

LA NOUVELLE SALLE DE FITNESS

OUVERTURE DE LA NOUVELLE SALLE DE SPORT MI-SEPTEMBRE



Au travers de cette salle de sport, l'innovation technologique prendra une place importante, choix de la gérante qui souhaite apporter des services modernes et professionnels.

Les bilans personnalisés se font grâce au dernier bio-impédancemètre sorti sur le marché médical et professionnel sportif, machine qui analysera précisément vos données corporelles. Ceci permettra entre autres, d'établir des programmes personnalisés et des objectifs atteignables.

Une application dédiée aux programmes et à la diététique sera aussi à disposition (en option) afin de bénéficier où que vous soyez d'un contenu d'entraînement et de suivre votre évolution.

En supplément des cours coachés quotidiens (Pilates, Swiss'Ball, HIIT, Zumba, bike, step, TRX, fit doux, renfo..) des cours virtuels seront diffusés dans 2 salles, afin que vous puissiez avoir une offre de concepts très complète. (Aero, kickboxing, top ride...)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Angéline GOUBAULT

Par mail : contact@up2fit.fr

Site internet : up2fit.fr

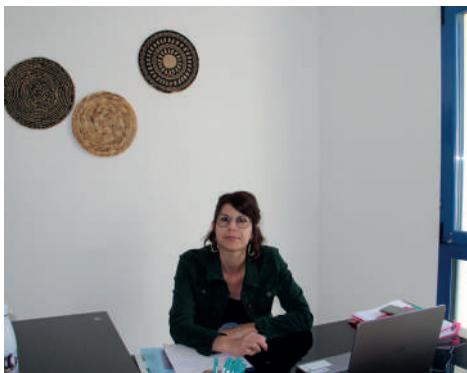
Facebook/Instagram : [UP2FITVihiers](#)

Les informations concernant l'ouverture seront diffusées via Facebook, instagram et le site internet.

ILS FONT LYS-HAUT-LAYON

BILAN DE COMPÉTENCES

Aline Richard



Depuis la crise sanitaire, beaucoup de personnes s'interrogent sur leur situation professionnelle. Conseillère en évolution professionnelle au sein d'un service public de l'emploi depuis 10 ans, Aline Richard a pu accompagner des personnes de 16 à 62 ans dans leur orientation et insertion professionnelle. Elle a elle-même eu envie d'aller plus loin dans l'accompagnement à l'orientation professionnelle. Elle a donc décidé de continuer à se former afin de créer « Al'horizon », un organisme dédié à vous proposer des prestations personnalisées et sur mesure en fonction de vos besoins : **Bilan de compétences / bilan d'orientation scolaire / Rendez-vous conseil**

Ces différents échanges peuvent se faire pour plusieurs raisons : Recherche d'emplois, départ d'emploi, orientation, Formations etc...

Soucieuse de vous offrir un service de qualité, et qui soit accessible à tous, Aline a passé la certification qualité Qualiopi. Ce label vous permet de financer votre bilan de compétences via votre compte CPF ou d'autres financements publics.

Afin de rendre ces services accessibles en milieu rural, elle intervient sur Lys-Haut-Layon dans le pôle « Ici et Maintenant » au 17 rue du Comte de Champagny à Vihiers.

Les horaires de rendez-vous sont adaptés en fonction de vos disponibilités, jusqu'à 21h en semaine et le samedi matin.

Si vous êtes en réflexion sur votre parcours professionnel ou si votre enfant se pose de nombreuses questions concernant son orientation, n'hésitez pas à la contacter au 07.68.57.94.01

Plus d'informations : <https://alhorizon-avenir.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Alhorizonavenir> / Instagram : <https://www.instagram.com/alhorizon49/>

CONSEILLÈRE INDÉPENDANTE EN IMMOBILIER

Nathalie Gilbert



Vous souhaitez vendre, acheter ou estimer gratuitement votre bien ?

Nathalie est spécialiste sur le secteur de Lys-Haut-Layon et sur les communes alentour.

Dans l'immobilier depuis 6 ans, elle fait à présent partie du réseau de mandataires SAFTI. Elle travaille près de chez vous depuis mars 2022.

Elle vous accompagne du début à la fin de votre projet immobilier, en mettant à votre service des outils de qualité et des conseils personnalisés.

Nathalie se démarque par son dynamisme, sa connaissance du marché et sa volonté de privilégier la qualité de l'accompagnement de ses clients.

De plus, pour les particuliers et les associations, il existe un système de partenariat. Si vous connaissez l'adresse d'un bien qui va être mis en vente, vous pouvez lui communiquer l'information par téléphone ou par l'application SAFTI Connect. (Code à insérer dans l'application : 394805) En échange de cette information, vous (ou l'association) gagnez 10% des honoraires une fois la vente réalisée.

N'hésitez pas à contacter Nathalie pour plus d'informations. Son site : <https://www.safti.fr/votre-conseiller-safti/nathalie-gilbert>

Numéro de téléphone : **07 64 81 97 18**

Mail : nathalie.gilbert@safti.fr

AUDIOPROTHÉSISTE

Courtills Optique

Situé dans le Centre Commercial du super U de Vihiers, Courtills Optique propose un nouveau service inédit sur la Commune de Lys-Haut-Layon.

La nouveauté est l'accueil d'un audioprothésiste au sein du magasin Courtills Optique depuis le 20 mai.

Le service est proposé par un partenariat entre Audilab et Courtills Optique. Si vous souhaitez vous faire dépister gratuitement ou que vous ayez déjà une ordonnance pour vous faire appareiller et que vous recherchez de la proximité avec votre audioprothésiste, alors vous pouvez vous rendre dans la galerie du Super U.

Les consultations se font sur rendez-vous, l'audioprothésiste est présent les vendredis de 9h à 18h30.

Pour plus d'informations et/ou pour prendre rdv : **02 41 58 18 18.**





CHARTE ENVIRONNEMENTALE

Lys-Haut-Layon mène et accompagne depuis des années des actions en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement. La commune est engagée dans une démarche de zéro phytosanitaire, de préservation de ressources en eau et d'écologie.

La commune a réalisé en concertation avec la Commission «Agriculture - Environnement» et les Conseils Consultatifs, une Charte sur la transition écologique pour valoriser les différentes actions menées sur le territoire depuis des années.

Vous allez tout découvrir dans ce dossier. Bonne lecture !

LE CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis la création du GIEC EN 1988 (le Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) et le sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992, la convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique reconnaît la responsabilité de l'humanité dans le dérèglement climatique.

Cette convention impose aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ce changement et fixe l'objectif de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui ne met pas en danger le climat mondial.

Cette convention est renforcée dès 1997 avec le protocole de Kyoto. Pour la première fois 37 pays dont la France s'engagent sur des objectifs contraignants de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre pour atteindre une réduction globale de ces émissions de 5,2% entre 2008 et 2012 par rapport à 1990. Depuis Kyoto, 193 pays ont ratifié ce protocole.

La question du changement climatique, autrefois portée par les pays développés a su se mondialisier au fil des années. Depuis Kyoto, de nombreuses COP (Conférence des Parties) ont été organisées renforçant les obligations du protocole de Kyoto. L'un des tournant majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique fut l'adoption de l'accord de Paris lors de la COP21.

Pour la première fois, des objectifs visant à contenir la hausse des températures sous 1,5 à 2°C sont évoqués. La nécessité de mobiliser des financements pour contrer la hausse de la température est aussi un tournant dans la prise en charge du réchauffement climatique.

C'est dans ce cadre international que la France a fait évoluer son droit vers la prise en compte du changement climatique, notamment dès 2004 avec l'intégration de la charte environnementale dans la constitution française.

Les principes de cette charte sont mis en œuvre progressivement par l'application de lois (Grenelle 1 et Grenelle 2), puis aujourd'hui par la loi Energie Climat. Ces différents textes engendrent des obligations à l'échelle locale avec notamment pour l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) la nécessité de travailler sur le Plan Energie Climat à l'échelle de leur territoire.

Les thèmes

Santé & Environnement



Sensibilisation & Citoyenneté



Urbanisme & Déplacement



Biodiversité & Ressources naturelles



Énergie & Changement climatique



SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

ALIMENTATION

La Loi EGALIM (*Loi pour équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous*) vise à promouvoir une alimentation saine et durable tout en étant accessible à tous. **La loi impose** 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de produits biologiques. Dès 2019, la commune s'est engagée dans une réflexion autour de la création d'une cuisine centrale qui permettra d'alimenter les écoles, le portage de repas et l'hôpital en produits locaux.

Les différents objectifs :

Favoriser le développement des circuits courts et de qualité pour la restauration collective



Mettre en place une démarche d'évaluation de la qualité des repas

Mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire

Limiter les emballages et favoriser l'utilisation d'ustensiles de cuisine en matériaux durables

LA GESTION DES DÉCHETS

La compétence «collecte et tri» étant gérée par l'Agglomération du Choletais, la commune souhaite axer son intervention sur la propreté urbaine et la limitation des déchets dans les bâtiments publics.

Les différents objectifs :

Limiter les dépôts sauvages et déchets sur l'espace public.



Limiter les déchets et amplifier le tri dans les bâtiments communaux.

Inciter les associations à intensifier le tri dans le cadre de manifestations.

Installer des composteurs sur différents secteurs de la commune.

Utiliser des produits ménagers respectueux de l'environnement.

URBANISME ET DÉPLACEMENT

URBANISME

L'objectif «Zéro artificialisation nette» définie à l'action 10 du plan biodiversité, est cohérente avec les objectifs de développement. La commune et l'Agglomération du Choletais, dans le cadre du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) et l'élaboration actuelle du PLU(i) (Plan local d'urbanisme), travaillent dans ce sens en cherchant à valoriser au maximum les dents creuses sur le territoire.

Les différents objectifs :



Densifier les secteurs urbanisés de la commune.

Densifier les opérations situées en extension des bourgs.

Remettre sur le marché de l'immobilier un patrimoine ancien dégradé.

Lutter contre le mitage dans les zones rurales.

DÉPLACEMENT

Aujourd'hui, sur le territoire, plus de **91% des déplacements sont réalisés en voiture**. Lys Haut Layon souhaite mettre en place des actions permettant de diminuer l'utilisation de la voiture dans les prochaines années. Les déplacements à vélo ou la marche à pied ne représentent que 3% des déplacements quotidiens.

Les différents objectifs :



Implanter des bornes électriques pour recharger les véhicules.

Mise à disposition des véhicules électriques pour les habitants du territoire.

Mettre en place un schéma de déplacement durable à l'échelle de la commune.

Encourager et développer les modes de transports doux sur la commune.

Créer des modes de déplacements alternatifs entre les équipements scolaires et les équipements sportifs.

ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE SECTEUR DU TERTIAIRE ET DES LOGEMENTS

La loi Elan (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique.), le décret tertiaire impose des obligations de réduction des consommations d'énergie finale aux bâtiments à usage tertiaire de 1000m² et plus. Il fixe plusieurs échéances de **réduction de consommation**, avec pour objectif d'atteindre une **baisse de 60 % en 2050** par rapport à une consommation de référence. La commune de Lys Haut Layon dispose d'un patrimoine immobilier relativement ancien et énergivore.

Les différents objectifs :

Inciter les ménages à réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur résidence principale.

Rénover le patrimoine bâti de la commune.

Récupérer les eaux de pluie des bâtiments communaux.

Créer des équipements neufs performants sur le volet énergétique.

Maîtriser de manière cohérente l'éclairage public sur la commune.

Travailler avec les commerçants sur l'éclairage des vitrines et enseignes la nuit.



SENSIBILISATION ET CITOYENNETÉ

SENSIBILISATION DE LA POPULATION

La sensibilisation de la population aux gestes simples à adopter pour préserver l'environnement est un élément incontournable dans la mise en place d'une politique en matière de protection de l'environnement. A ce titre, la commune souhaite développer et renforcer les actions et les partenariats existants sur cette thématique.

Les différents objectifs :

Informier la population sur les gestes simples à adopter pour préserver l'environnement.

Développer des journées d'actions sur le terrain. «Monde propre»



BIODIVERSITÉ ET RESSOURCES NATURELLES

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Les documents d'urbanisme (SCoT et PLU(i)) permettent à travers les trames vertes et bleues dans le SCoT, et l'évaluation environnementale dans le PLU(i) de **protéger la biodiversité** d'un territoire. Il s'avère aussi nécessaire de conserver différentes entités paysagères qui composent le territoire communal afin de préserver les différents écosystèmes présents. Outre le volet réglementaire, la commune peut mettre en place des actions pour protéger la biodiversité et les ressources naturelles.

Les différents objectifs :

Intégrer la protection de la biodiversité et des ressources naturelles dans les documents d'urbanisme.

Renforcer la protection de la biodiversité et des ressources naturelles dans les permis d'aménager et des extensions urbaines portés par la commune.

Renforcer les trames paysagères sur le territoire de la commune.

Réutiliser les matériaux sur les chantiers de voirie.

Mettre en place un plan de sauvegarde des arbres à l'échelle de la commune.



EMPLOIS/ SOCIAL

APAHRC

Semaine anniversaires

Venez fêter différents anniversaires : 40 ans de l'Esat Arc en Ciel, 30 ans des Résidences la Haie Vive, 20 ans du CAJ. Portes Ouvertes du 19 au 22 septembre 2022.

Plus d'infos sur : <http://www.apahrc.fr/actualites/212-anniversaires.html>



Opération brioches

APAHRC donne son coup d'envoi pour son Opération Brioches du 3 au 9 octobre 2022.

De nombreux points de vente seront ouverts pour cette action de solidarité : Intermarché La Marne, Intermarché La Moine, Leclerc Ribou et Leroy Merlin à Cholet, Intermarché de Beaupréau, du May-sur-Evre et de St André de la Marche, et Super U de Vihiers, Beaupréau et de St Macaire-en-Mauges du **jeudi 6 au samedi 8 octobre**.



Vous pouvez également contacter directement l'APAHRC pour acheter vos brioches.

Les sommes collectées permettent d'améliorer le quotidien des personnes accueillies et accompagnées au sein des structures de l'APAHRC. L'association cherche en permanence à leur rendre la vie plus facile. Achetez une brioche, et ou devenez bénévole et participez ainsi à l'inclusion des personnes en situation d'handicap, notre résolution.

Armelle JOSEPH - Assistante Associative : **02.41.75.94.36**

Luc MERLAUD : **06.72.80.58.70**

Marie-Paule VOISIN : **02.41.65.58.69**

ADMR VIHIERSOIS

Nouveau visage à l'ADMR

Depuis la mi-juillet, **Geneviève AUDOUIT**, assistante technique nouvellement en poste à l'ADMR du Vihiersois, peut vous recevoir du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.



Une demande, un renseignement, une difficulté n'hésitez pas à la contacter : elle y répondra autant que faire se peut.

Vous pouvez aussi la contacter par téléphone au :

02 41 56 92 66.

RECRUTEMENT : si vous êtes intéressé(e) par un emploi de service à la personne, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous adresser votre CV. Des postes sont à pourvoir : des personnes attendent vos services !

ADMR du Vihiersois - 13 rue du Comte de Champagny - Vihiers : **02 41 56 92 66 / vihiersois@asso.fede49.admr.org**

CLUB DE L'AMITIÉ - LYS-HAUT-LAYON

Événements

Jeudi 8 septembre : Anniversaires du 3ème trimestre 2022 : s'inscrire le jeudi après-midi au club

Jeudi 22 septembre : Concours de belote des 3 communes

Dimanche 2 octobre : Après-midi dansant à Cléré sur Layon

Jeudi 20 octobre : Repas poule au pot - salle des Loisirs - Place Leclerc à Vihiers

INITIATIVES EMPLOIS



Initiatives Emplois, vous connaissez ?

Association de l'Économie Sociale et Solidaire présente sur les territoires du Vihiersois, Thouarcéen, Brissacois et Chemillois depuis plus de 30 ans.

Quels sont nos services ?

Nous proposons des missions de travail localement et assurons l'accompagnement socio-professionnel des personnes inscrites au regard des besoins repérés. C'est aussi un service de proximité pour les employeurs locaux.

Venir à l'association, c'est trouver :

- Un lieu d'information, d'orientation et de documentation sur l'emploi et la formation
- Une réponse à vos besoins en personnel
- Un soutien dans vos recherches d'emploi
- Un partenaire de proximité, lié à l'emploi, la formation et l'insertion.

Chercheur d'emploi, professionnel, particulier, collectivité, association, nous sommes à votre écoute, pour toute demande ou question liée à l'emploi et/ou la formation.

Une association n'existe pas sans bénévole. Aussi, chacun(e) peut y trouver une place. Venez nous rencontrer pour une découverte en toute liberté.

Vous pouvez consulter à tout moment notre site internet pour être informé de nos actualités, nos événements... : <https://initiativesemplois.fr/>

Pour plus d'info, contactez-nous au **02 41 56 11 13** ou par mail à : initiatives.emplois@orange.fr.

ESPACE ASSOS

ÉCOLE / COLLÈGE

LA PLUME DES CHAMPS

Graines de curieux au RPI

Les élèves du RPI Cernusson – La Fosse de Tigné – Tancoigné – Tigné partagent une année autour du thème des Sciences.



Au cours de l'année, les élèves de chaque classe ont préparé des boîtes d'expériences à découvrir dans chaque classe. Les boîtes ont circulé dans les 3 classes : l'une était sur le mélange des couleurs, préparée par les maternelles, une sur la météo avec un baromètre à fabriquer, préparée par les CP-CE1 et la dernière sur les ombres et lumières, préparée par les CE2-CM1-CM2.

Toute l'année, les élèves ont pu expérimenter autour de différents thèmes scientifiques : l'espace, le corps humain, le jardinage, les moyens de transport, les mécanismes, la sécurité, l'électricité.

Les élèves du CP au CM2 sont allés explorer le monde scientifique lors d'un voyage scolaire dans la région de Nantes de 3 jours.

Les maternelles ont fait des semis pour le troc-plantes de l'Atelier du Vau et sont allés visiter Terra Botanica pour conclure cette année.

Tous les élèves ont été de véritables graines de curieux !

COLLÈGE SAINT JEAN - VIHIERS



Graines de curieux au RPI

Après une année riche, en projets d'actions éducatives et studieuses, le vendredi 17 juin, soleil au zénith, les nombreux talents du collège Saint-Jean ont pu s'exprimer lors de la fête du collège.

Ce fut l'occasion pour tous, parents et élèves, de découvrir ou redécouvrir les itinéraires éducatifs de 6ème réalisés avec le département (collège en selle, tous sportifs, tous paralympiques et corps acrobate), une exposition mêlant arts et histoire autour de la Shoah, des prestations en EPS ainsi que de nombreux chants de la chorale du collège.

L'association des parents du collège qui contribue activement à la réussite de ce moment a organisé la tombola et le repas dont les fonds récoltés seront destinés aux activités et sorties pédagogiques.

La rentrée s'annonce tout aussi riche avec l'ouverture d'une classe cadet de la sécurité civile en lien avec le centre de secours de Vihiers.

APE CAMILLE CLAUDEL

Après deux années COVID, l'Association des Parents d'Elèves de l'école Camille Claudel a repris du service avec l'organisation de la randonnée vide grenier le 15 mai et la fête de l'école le 25 juin.

L'APE organise son assemblée générale **le vendredi 16 septembre** à 20h salle leclerc.

Tous les parents sont les bienvenus.

Pour rappel, l'APE c'est qui :

- Des parents bénévoles qui donnent de leur temps et de l'énergie

Pourquoi l'APE :

- Pour financer les sorties scolaires
- Acheter du matériel pour les enfants...
- Comment ? :
- En organisant des manifestations (fête de l'école, randonnée vide grenier...)
- Ventes diverses (chocolats, fouaces...)

L'APE cherche toujours de nouveaux parents bénévoles. Si vous avez un peu de temps, des idées, contactez nous au **07.84.59.74.08**, sur Facebook **@Ape Camille Claudel** ou par mail **ape.camilleclaudel@hotmail.fr**

SPORT

KARATÉ-DO



Le Karaté-Do Shotokaï est un style de Karaté visant à l'efficacité absolue, basé sur la souplesse physique et la concentration mentale. Il peut être pratiqué par tout le monde et est une formidable école de la vie.

Cours ouvert à tous à partir de 10 ans.

Permanence de renseignements et d'inscriptions le **samedi**

10 septembre de 10h à 12h au Dojo du Domino à St Hilaire-du-Bois.

Début des cours le **17 septembre**.

Certificat médical obligatoire.

Cours d'essai tout le mois de septembre.

Le club étant jumelé avec la section de St Paul-du-Bois, entraînement possible également le mercredi soir de 19h à 21h à St Paul-du-Bois.

Professeur : André Bernard. Diplômé d'Etat. Dejeps Karaté / CN 4ème Dan.

Contacts club : **07 80 08 79 56 / ass.ama@orange.fr**

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LYS-HAUT-LAYON

Reprise des cours

Les cours à l'école de musique vont reprendre le **lundi 12 septembre** prochain.

Inscriptions en ligne sur notre site web et permanences à l'école de musique (16, rue Lenepveu à Vihiers), les **jeudi 01** (de 17h à 20h) et **samedi 03 septembre** (de 10h à 13h).

Disciplines enseignées :

Parcours découverte (à partir du CP), formation musicale et chorale, cuivres (trompette, trombone, tuba, cor), bois (saxophone, clarinette, flûte traversière, basson), piano, orgue, accordéon, percussions (batterie et claviers), guitares, chants.

Tarifs enfant : Parcours découverte, 40€/an ; Cycle 1 complet (formation musicale, instrument et pratique collective), 225€/an.

Contact et renseignement : **02 41 75 73 89**

Mail : **musiquavihiers@gmail.com**

EN BREF

LES PALETS DU LYS

Les palets du Lys organisent un concours de petits palets le **28 octobre** 2022 à la salle des fêtes du Voide ; début du concours à 20h30, inscriptions dès 20h. Sandwichs et buvette.

LE CENTRE SOCIOCULTUREL « LE COIN DE LA RUE »

Du multisports à la rentrée

Votre enfant ne sait pas quoi faire comme activité à la rentrée... Il est né entre 2012 et 2018 (il a entre 4 et 10 ans) Le Centre Socioculturel propose à partir de septembre une nouvelle activité : **le Multisports**.

Mais Qu'est-ce que c'est ?

Le multisport propose plusieurs activités sportives dans le but de découvrir et d'initier les enfants à différentes disciplines sous forme de jeu. Des sports innovants (Kinball, Tchoukball, ...) mais aussi plus traditionnels (sports de ballon, d'opposition, de lancer ...) seront proposés à vos enfants et adaptés à leur tranche d'âge. Cette activité est encadrée par un animateur du Centre Socioculturel. Nous sollicitons la présence d'un adulte/ d'un parent à chaque séance pour accompagner l'animateur. Plusieurs créneaux horaires le mercredi sont possibles en fonction de l'âge des enfants (4-5 ans ; 6-8 ans ; 8-10 ans.) Informations et inscriptions à **l'accueil du Centre Socioculturel** ; tarif en fonction du quotient familial entre 50€ et 90€



VIHIERS BASKET

A vos agendas ...

Tournoi interclub le **samedi 17 septembre** 2022 à la Salle de la Loge à Vihiers pour toutes les équipes jeunes.

Reprise des matchs de championnat jeunes et seniors le week-end du 24-25 septembre 2022 sauf pour les catégories U9 et U11, reprise le week-end du 08/10/2022.

Loto du club le **jeudi 10 novembre** 2022 à la salle Leclerc à Vihiers.

Pour tout renseignement concernant le basket, contacter les secrétaires au **06 71 98 80 93** ou **06 46 67 10 11** et/ou consulter le site internet de Vihiers Basket <http://www.vihiersbasket.com>

GYMLYS VIHIERS LYS-HAUT-LAYON

La gym d'entretien pour seniors vous est proposée tous les jeudis matins de 9h à 10h salle Leclerc.

Échauffement, équilibre, cardio, étirement, relaxation.

Les cours sont assurés par Chloé Bedouet éducatrice sportive diplômée sport et loisirs d'Angers.

Les cours reprendront le jeudi **15 septembre**, possibilité de découvrir notre activité gratuitement.

Inscription tout au long de l'année le prix est calculé en fonction de la date de départ.

Bonne ambiance assurée. Venez nous rejoindre. Plus de renseignements : Secrétariat: **06 15 21 31 10**

Mail : assogymlys@orange.fr

ACPV VIHIERS



La saison 2021-2022 se termine en beauté avec la fête du club regroupant Gymnastique et Danse au Domino. Tous ont pu voir les progrès de chacun, acquis cette saison.

De belles satisfactions avec :

- La 2^{nde} place Interrégional des Féminines en catégorie Région 10 ans et plus.
- Belle 23^{ème} place pour Enzo DEFOIS pour sa première participation à une Finale du Championnat de France Individuel en National A 13 ans.

Le fait marquant de cette fin de saison restera la victoire en Coupe de l'Anjou des garçons et la 4^{ème} place des féminines dans cette même Coupe permettant à l'ACPVihiers d'emporter le Challenge Club 2022.

La danse nous a montré tous ses talents à l'occasion de son magnifique Gala : « Robin des Bois ». A noter l'ouverture de cours de Pilate en 2022-2023.

Déjà la saison prochaine s'annonce. Reprise des cours et entraînements le **5 septembre**.

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter l'association par mail :

Gym : secretariat.acpv@gmail.com

Danse et Pilate : acpvdanse@gmail.com



ASSOCIATION TAOLYS

Le Taïchi Chuan est un art traditionnel né des techniques énergétiques et martiales de la Chine ancienne. Il allie l'utilisation de l'esprit, de la respiration et du geste pour améliorer la santé, l'harmonie intérieure et l'harmonie avec l'extérieur. Les gestes du Taïchi ne blessent pas le corps et peuvent être pratiqués toute la vie en s'améliorant sans cesse, quel que soit l'âge.

C'est une grande fierté pour nous de dire que le Taïchi a été inscrit par l'Unesco sur sa liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Notre association existe depuis septembre 2007, notre enseignant actuel, Hervé Marest, a plus de 30 ans d'expérience. Il est également diplômé d'état et une référence dans notre style. Son enseignement est susceptible d'intéresser aussi bien les personnes recherchant le bien-être que celles férues d'arts martiaux.

Les cours reprendront le **lundi 15 septembre** à la salle du Domino de Saint Hilaire du Bois. Ils ont lieu en période scolaire, les **lundis de 20h à 21h30**.

Deux premières séances sont offertes à toutes les personnes qui souhaitent découvrir notre art.

Pour nous contacter : Hervé Marest **06 22 77 70 56**

TSL

Pour la rentrée TSL vous propose l'ouverture de 3 nouvelles sections :



TRÉMONT

Devant le succès de la première saison de Move Dancing EVEIL DANSE CORPOREL 4 / 6ans ouverture d'une section INITIATION DANSE MODERNE pour les 7 / 9ans.

Avec ORIANE JANKOWIAK professeure de DANSE le mercredi matin. Début des cours le 14/09/22 ; horaires 10H-10H45 et 10H45-11H ; Tél : **06 12 45 27 91**

LA FOSSE DE TIGNE

La Gym Fusion est un concept novateur. Le principe est d'associer deux, voire trois activités et techniques complémentaires. Nous avons choisi de mixer les mouvements du YOGA et du PILATES. Avec Sandra Jouanneau, professeure diplômée le mercredi soir. Début des cours le 7/09/22 ; horaires 18H45-19H45 ; Tél : **06 38 75 07 89**

TANCOIGNE

Le YOGA du rire est ouvert à tous. Le yoga du rire combine des rires sans raison avec des respirations yogiques (ou pranayamas). Avec Angéline GRIVIAULT, professeure diplômée le mercredi soir tous les quinze jours. Début des cours le 14/09/22 ; horaires 20H-21H ; Tel : **06 48 09 36 83**



BADMINTON CLUB VIHIERSOIS

Pour sa nouvelle saison, le Badminton Club Vihiersois vous accueille en loisir **les lundis et jeudis** à partir de 19h30 à la salle de la Loge dans une ambiance conviviale.

Inscription à 40 euros, possible dès 16 ans, tenue de sport et certificat médical demandés.

CULTURE / ÉVÉNEMENTIEL

VIHIERS PATRIMOINE

Après le COVID les bénévoles de Vihiers Patrimoine ont repris le chemin du château de Maupassant, **tous**

les mardis matins, pour y poursuivre leurs activités de restauration. Une équipe a démonté les anciens piliers de l'accès côté hôpital et a remonté les nouvelles pierres de tuffeau taillées par l'entreprise Cottenceau. Une autre a dégagé les bases du bâtiment côté rivière. Le coteau a été désherbé pour y planter du Millepertuis.

L'association a aussi installé des panneaux explicatifs à l'extérieur du château et au cimetière de Vihiers, sur des tombes de personnalités locales.

Vihiers Patrimoine lance un appel aux jeunes retraités intéressés (tél: **0241586350**) Vous pouvez aussi rejoindre les ateliers qui font vivre ce bâtiment : broderie, patchwork, cartonnage, tapisserie d'ameublement, aquarelle, art floral, histoire locale.



Le château sera ouvert à la visite lors des **Journées du Patrimoine le dimanche 18 septembre** de 14h30 à 19h. Il sera aussi ouvert les 3 et 4 décembre pour le marché Saint Nicolas. Les exposants sont invités à s'inscrire à partir du 7 octobre. Adresse mail : vihierspatrimoine@gmail.com Tél : **06 70 31 11 78**

LE PLEIN DE SUPER - TANCOIGNÉ

LE PLEIN DE SUPER

Le festival Le plein de Super propose une découverte d'environ 5 à 6 films courts, venus des quatre coins du monde le **2 septembre 2022**.



Au programme : du rire, de l'émotion, des couleurs, du voyage... **Un plein de surprises à Tancoigné sous les étoiles !**

A la fin de la séance, les spectateurs récompensent leur court-métrage préféré avec une carte postale : c'est le prix du public.

Apportez vos crayons et vos plaidys ! **Gratuit - 20h30**

INAUGURATION CITY PARK - TIGNÉ

17 SEPTEMBRE 2022 - TIGNÉ

Au programme, à partir de 11h :

- Inauguration et ouverture du City park en partenariat avec TSL
- Apéritif offert par la Commune de Lys-Haut-Layon



50 ANS ÇA SE FÊTE !

DE L'OLYMPIQUE DE TIGNÉ À TSL 50 ANS DE PASSION ET D'HISTOIRE.

Venez participer à la journée d'anniversaire Le 17 septembre 2022 de 11h à 17h au Citypark de Tigné. En partenariat avec la commune de Lys-Haut-Layon.

Nombreuses animations sportives, matchs, différents ateliers.

Buvette et restauration sur place



SAINT FIACRE

COMITÉ DES FÊTES DE TRÉMONT

Samedi 3 septembre à Trémont : Après-midi guinguette à partir de 16h30 : Fortnite géant organisé par le Foyer des Jeunes de Trémont. Et d'autres animations : jeux en bois, promenade en poney, structures gonflables

En soirée : animation musicale avec Duo Grenadine et suivi par une soirée DJ
Restauration sur place : Food Truck : Les pluches Patates
Entrée gratuite



Dimanche 4 septembre à Trémont:

Randonnées : moto, mobylettes, pédestres (7 et 12 kms) Quad (sur réservation)

Inscriptions sur place à partir de 7h30
Repas : Pavé de boeuf servi sur ardoise
Animé par un magicien et les Brother Kawa

Renseignements :

SEPTEMBRE

1^{ER} SEPTEMBRE

École de Musique de Lys-Haut-Layon

Permanences au 16 rue Lenepveu à Vihiers de 17h à 20h

2 SEPTEMBRE

Cinéma de plein air - 20h30

Festival Le plein de Super (courts métrages)
Route de St Georges à Tancoigné (terrain derrière l'Église)

2 ET 3 SEPTEMBRE

Amilys

Dîner-spectacle Corse à Saint-Hilaire-du-Bois
Tarif : 22€

3 SEPTEMBRE

École de Musique de Lys-Haut-Layon

Permanences au 16 rue Lenepveu à Vihiers de 10h à 13h

3 ET 4 SEPTEMBRE

Comité des fêtes de Trémont

3 septembre : Ambiance guinguette (voir page 18)
4 septembre : Randonnées, quad, moto, mobylette (voir page 18)

5 SEPTEMBRE

ACPV - Vihiers

Reprise des cours au Domino à Saint-Hilaire-du-Bois

7 SEPTEMBRE

TSL GYM FUSION

Début des cours à la Fosse-de-Tigné - Crêneau : 18h45-19h45

8 SEPTEMBRE

Club de l'amitié - Vihiers

Anniversaires du 3^{ème} trimestre 2022 à la Salle Leclerc à Vihiers

TSL Rando

Début des randos - Trémont/Tigné/Tancoigné/ La Fosse-de-Tigné ; crêneau : 9h-12h

9 ET 10 SEPTEMBRE

Amilys

Dîner-spectacle Corse à Saint-Hilaire-du-Bois
Tarif : 22€

10 SEPTEMBRE

Karaté-Do

Permanences de renseignements et d'inscriptions

12 SEPTEMBRE

Vihiers Patrimoine

Reprise des cours de broderie - patchwork - cartonnage au Château de Maupassant à Vihiers

14 SEPTEMBRE

TSL Move Dancing

Ouverture de l'initiation danse moderne pour les 7/9 ans à Trémont - Crêneaux : 10h-10h45 et 10h45-11h

TSL Yoga du Rire

Début des cours - Tancoigné - Crêneau : 20h-21h -

15 SEPTEMBRE

GYMLYS

Début des cours - Salle Leclerc à Vihiers

TAOLYS

Reprise des cours de Taïchi Chuan - Salle du Domino à Saint-Hilaire-du-Bois

16 SEPTEMBRE

APE Camille Claudel

Assemblée générale à 20h à la Salle leclerc

17 SEPTEMBRE

Karaté-Do

Début des cours au Dojo du Domino à Saint-Hilaire-du-Bois.

Vihiers Basket

Tournoi interclub à la Salle de la Loge à Vihiers

Commune de Lys-Haut-Layon

11h : Inauguration du City Park de Tigné par la commune de Lys-Haut-Layon

TSL

Journée anniversaire de 11h à 17h au City Park de Tigné

18 SEPTEMBRE

Vihiers Patrimoine

Journées du Patrimoine - Ouverture du Château de Maupassant à Vihiers

19 AU 23 SEPTEMBRE

APAHRC

Semaine anniversaires (plus d'infos p15)

22 SEPTEMBRE

Club de l'amitié - Vihiers

Concours de belote des 3 communes à la Salle Leclerc à Vihiers

OCTOBRE

2 OCTOBRE

Club de l'amitié - Vihiers

Après-midi dansant à Cléré-Sur-Layon

3 - 9 OCTOBRE

Opération brioches - Semaine nationale

APAHR (Association des Parents Amis et Adultes en situation de Handicap de la région Choletaise)

Plus d'infos : Page 15 du mag

20 OCTOBRE

Club de l'amitié - Vihiers

Repas Poule au Pot - Salle des Loisirs - Place Leclerc à Vihiers

28 OCTOBRE

Les palets du Lys

Concours de petits palets - Salle des fêtes du Voide à 20h30.

NOVEMBRE

10 NOVEMBRE

Vihiers Basket

Loto du club à la Salle Leclerc à Vihiers.

